

---

## **COMMUNIQUÉ**

*Pour diffusion immédiate*

---

### **En période de volatilité, mieux vaut garder la tête froide**

**Montréal, 6 février 2008** – Dans le cadre de la présente saison REER, la Banque Laurentienne tient à rappeler quelques principes à respecter dans le contexte de volatilité affectant certains véhicules financiers offerts sur le marché. La Banque présente donc certaines recommandations en guise de compléments à sa formule 3 D, qui se compose de trois dimensions toutes simples – dollars, durée, diversification – nécessaires à une bonne gestion de ses placements en vue de sa retraite.

#### **Des impulsions qui amplifient les difficultés**

Le contexte actuel de volatilité, caractérisé par une conjoncture d'éléments déstabilisants au plan économique, est susceptible d'entraîner chez les investisseurs des réactions impulsives. Par exemple, certains investisseurs sont tentés de se retirer complètement du marché pour limiter leurs pertes. En fait, liquider ses valeurs constituerait une perte nette beaucoup plus importante résultant d'une réaction à courte vue. D'autres investisseurs considèrent réviser et modifier en profondeur leur portefeuille : l'histoire démontre que, dans bien des cas, les pertes qui en résulteraient pourront être compensées à mesure que le marché se rétablira.

Bien qu'il soit recommandé de mettre à jour annuellement son profil d'investisseur, la situation actuelle n'est pas propice à des changements drastiques, sous le coup de l'émotion. En période d'instabilité, on note une forte tendance vers des positions plus conservatrices, ce qui ne fait qu'amplifier le problème.

Par ailleurs, comme le marché est à la baisse, le réflexe de certains investisseurs sera de suspendre leur programme d'achat continu ou leurs cotisations sur une base mensuelle ou hebdomadaire. Là encore, il faut résister à la tentation, ne pas céder à la panique et garder le cap sur la stratégie d'investissements et les objectifs à long terme qui auront été adoptés pour encadrer une démarche REER réussie.

#### **Des mesures pour surmonter les obstacles à la croissance**

La planification de retraite constitue une démarche structurée à long terme. L'investisseur avisé aura préalablement défini avec son conseiller en investissement son plan et son profil, en tenant compte de l'éventualité de périodes d'instabilité et de volatilité qui accompagnent l'évolution de l'économie. La rentabilité associée à l'accumulation d'épargnes s'amplifie à long terme. Il faut donc garder le cap et voir la fluctuation des marchés comme une opportunité d'acquérir des placements de qualité à prix d'aubaine.

Le moment peut être d'autant plus opportun pour les **jeunes investisseurs, dans la vingtaine ou la trentaine**, de cotiser dans des véhicules de placement alors que les prix sont bas. Si certains sont tentés de croire que l'engouement des investisseurs pendant la saison des REER

amène invariablement une hausse du prix des véhicules de placement, la situation actuelle infirme cette hypothèse. Les opportunités d'achat sont nombreuses.

**Aux investisseurs de 35 à 55 ans** qui font preuve de discipline en vue de la croissance de leur fonds REER, il faut réaliser – ou leurs conseillers financiers leur auront appris – que les cycles économiques ont en général une durée de cinq à sept ans. Comme quelques cycles pourront encore se succéder avant que les individus de cette génération accèdent à la pleine retraite, il y a lieu de poursuivre sa démarche et de rester concentré sur les objectifs à atteindre.

**La situation des préretraités, généralement entre 60 et 65 ans**, pourra s'avérer positive si la planification de la retraite a été bien préparée et si la répartition de l'actif a été révisée en temps opportun. À quelques années de la retraite, on recommande de privilégier les véhicules d'investissement qui comportent le moins de risques : il faut donc diminuer la pondération des titres boursiers sujets à une grande volatilité et se concentrer sur les titres, obligations ou liquidités facilement échangeables sur le marché. Aussi, comme la période de décaissement peut s'étaler sur quelques décennies, en fonction de l'espérance de vie et d'autres facteurs, par exemple, les autres sources de revenus, tels que les régimes publics et les régimes de retraite de l'employeur, l'écoulement des avoirs pourra se faire de façon progressive et ordonnée.

Dans tous les cas, pour éviter de s'exposer aux éléments déstabilisateurs, il importe de réviser annuellement son profil d'investisseur. En contribuant à un plan méthodique et en effectuant la répartition d'actif appropriée, l'investisseur adopte une position qui lui permettra de « rester au-dessus de la mêlée ». Pour évaluer plus précisément la situation spécifique de chaque investisseur à l'égard de son REER, il est recommandé de consulter son planificateur financier sur une base annuelle.

### **À propos de la Banque Laurentienne**

La Banque Laurentienne est une institution bancaire œuvrant à travers le Canada qui offre des services financiers diversifiés à ses clients. Se démarquant par l'excellence de son service, sa simplicité et sa proximité, elle dessert les particuliers, ainsi que les petites et moyennes entreprises. Elle offre aussi ses produits à un vaste réseau externe d'intermédiaires financiers indépendants, par l'entremise de B2B Trust, de même que des services de courtage en valeurs mobilières via Valeurs mobilières Banque Laurentienne.

La Banque Laurentienne est solidement implantée au Québec avec le troisième plus important réseau de succursales. Ailleurs au Canada, elle intervient dans des secteurs ciblés où elle occupe une position enviable. La Banque Laurentienne gère un actif au bilan de près de 18 milliards de dollars, de même que des actifs administrés de plus de 15 milliards de dollars. Fondée en 1846, elle compte quelque 3 300 employés.

-30-

Pour renseignements :  
Nora Bouikni  
Conseillère, relations publiques  
Bureau : 514 284-4500, poste 6379  
[nora.bouikni@banquelaurentienne.ca](mailto:nora.bouikni@banquelaurentienne.ca)